

le Cemaphore

Bulletin d'information
sur la mobilité



Au sommaire

LE SUJET DU MOIS

- La Région wallonne à l'heure de la mobilité durable !

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

BILLET D'HUMOUR

L'AGENDA

Le Cemaphore est un élément dynamique du réseau des conseillers en mobilité. Il s'adresse à tous les acteurs de terrain concernés par la gestion de la mobilité, en particulier au niveau local. Au fil des numéros, il propose des informations portant sur les études, les outils, les projets, les actions développées, mais également sur la politique menée, les nouvelles réglementations, en Région wallonne ou ailleurs, et ce, à travers des articles, des compte-rendus, des brèves, des conseils de lecture et l'agenda des manifestations mobilité.

La parole au... réseau des conseillers en mobilité !

Le Cemaphore vous en dit encore plus... sur la mobilité, ses enjeux, ses pratiques

Pour mieux vous informer sur le monde de la mobilité et sur ses impacts multiples sur d'autres problématiques : sociale, économique, spatiale, environnementale, cadre de vie ... dorénavant, un mois sur deux, le Cemaphore vous offrira huit pages de lecture. L'autre mois, vous retrouverez votre Cemaphore de quatre pages.

Ce premier numéro de huit pages n'est pas encore un numéro comme les suivants. En effet, il nous a semblé important de vous proposer, en préalable, un panorama du paysage wallon de la mobilité de ces dernières années, principalement axé sur les actions de " terrain ". Il dresse ainsi une sorte d'état des lieux, une synthèse des outils disponibles et des initiatives générées, à votre disposition pour vous aider à envisager vos projets dans ces perspectives.

Quant aux numéros suivants de huit pages, ils s'inscriront dans une ligne éditoriale qui vous présentera, outre des articles, le point un peu plus en détail sur un sujet d'actualité, des brèves, des compte-rendus de séminaires, des informations pratiques, et des conseils de lecture plus étoffés.

Au terme de cette année, nous ferons le point et verrons ensemble quelle " formule " est la plus pertinente pour vous.

D'ici là, bonne lecture ! Et surtout, n'oubliez pas que le Cemaphore est d'abord vôtre, qu'il s'agit d'un organe de liaison entre tous les acteurs de la mobilité, et que vous êtes invités à y contribuer, à lui transmettre toute information utile, pour en assurer la dynamique !

La rédaction



La Région wallonne à l'heure de la mobilité durable !

La problématique de la mobilité est devenue en quelques années une préoccupation sociale majeure. Réduite quasi exclusivement aux questions d'infrastructures et de transport public au début des années nonante... elle a pris de plus en plus d'ampleur. La Région wallonne a suivi le mouvement.

Les premiers frémissements se sont faits sentir de 1995 à 1999 avec les premières initiatives : plans de mobilité, de déplacements et de stationnement et mise en place de la formation de conseiller en mobilité. Au cours de la présente législature, il a été donné corps à une nouvelle politique à part entière, en développant les outils et en leur donnant une base décretaire. La prochaine étape sera celle de l'application, des premières évaluations et de l'élargissement à la notion d'accessibilité.

L'ensemble de ces outils est structuré selon un triptyque : des outils de connaissance (Observatoire, enquête ménages, ...), des outils de conception (PCM, PDS, ...) et des outils de gestion (voitures partagées, maisons des cyclistes, centrales de mobilité, ...). À cela s'ajoutent des moyens complémentaires de mise en œuvre, afin d'inciter les acteurs à jouer le jeu de la concertation que nécessite toute conception durable.

Ce Cemaphore en fait une présentation rapide, afin de tenter d'en donner un aperçu, et ce, sans aucune ambition d'exhaustivité.

Des outils de connaissance

Pour tout savoir sur la mobilité wallonne : un observatoire, des enquêtes...

En 2001, le Gouvernement wallon a décidé de créer un **Observatoire de la mobilité** de la Région wallonne. Celui-ci a pour mission de rassembler toutes les informations utiles : chiffres, études, modèles... relatives à la mobilité des personnes et des biens,

pour ensuite pouvoir caractériser la situation wallonne et fournir des informations pertinentes aux personnes qui en ont besoin. L'observatoire de la mobilité a notamment pour objectif d'établir et de tenir à jour des indicateurs, et de publier un diagnostic annuel de la mobilité en Wallonie.

Dans ce cadre, l'enquête permanente sur la mobilité des ménages en Wallonie a commencé en 2002. Elle a pour but de mieux comprendre les comportements et leur évolution, afin d'en tenir compte dans la préparation des décisions et de pouvoir mesurer l'impact des politiques régionales.

Contact : Bernadette JORET
Observatoire de la mobilité
Tél. : 081 71 97 62
Courriel : bjoret@met.wallonie.be

Des outils de conception

Des plans communaux de mobilité, pour une vision intégrée et des actions coordonnées au niveau local

Au niveau local, le plan communal de mobilité constitue l'outil par excellence d'une politique intégrée de la gestion de la mobilité, tel que confirmé dans le **contrat d'avenir pour la Wallonie**. Initiée en 1995, cette démarche a été unifiée dès 1999. En ce début 2004, 82 PCM ou PICM (plan intercommunal de mobilité) sont, selon les cas, adoptés par le Conseil communal, terminés ou en cours d'élaboration.

Un PCM, pourquoi ? Pour du concret, des actions, des projets qui, bien sûr, améliorent, optimisent la situation de la commune concernée, en particulier en termes de fonctionnalité et de sécurité de tous les déplacements, quel que soit le mode utilisé, mais également en termes de qualité de vie riveraine.

Mais d'abord, le PCM apporte une bonne vision d'ensemble du territoire de la commune, des objectifs et une ligne de conduite, ainsi qu'un outil de suivi au quotidien de tout projet dont l'impact touche de près ou de loin à la mobilité. C'est aussi une démarche de sensibilisation de tous (politiques, techniciens, population), de concertation, la mise en place d'un processus qui associe, rassemble et construit avec les acteurs concernés tout projet, toute recherche de solution à chaque problème posé.

Avec le "décret mobilité et accessibilité locales", qui vient d'être adopté par le Parlement wallon, l'évolution des PCM s'oriente vers davantage d'autonomie, de coordination et... de moyens financiers et techniques aux communes pour la mise en œuvre des PCM. Par ailleurs, le décret vise à organiser la planification de la mobilité dans les sept plus grosses agglomérations urbaines et crée ainsi le concept de "bassin urbain de mobilité" et de "plan urbain de mobilité" (PUM). Nous entrerons dans les détails de ce décret et sur ses implications dans un prochain Cemaphore !

Contact : Michel DESTREE
MET – Direction générale des transports
Tél. : 081 77 30 98
Courriel : mdestree@met.wallonie.be

Gérer la mobilité des entreprises ou des zonings : tout bénéfique pour tous les acteurs concernés !

Parmi les générateurs de trafic, les entreprises, publiques ou privées, contribuent lourdement à l'encombrement des routes, à l'engorgement des villes et aux multiples nuisances générées par les déplacements. Par ailleurs, elles en sont elles-mêmes les victimes : accidents, stress, retards... Il importe donc de rechercher des solutions et notamment de chercher à offrir à chaque travailleur des alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture.

Le Plan de transport d'entreprise constitue un outil qui permet, comme le PCM mais à l'échelle de l'entreprise, d'avoir une bonne vision de la problématique, et de définir des objectifs et des actions à mettre en œuvre pour permettre une offre multimodale diversifiée. Développée en partenariat avec la commune, les sociétés de transport public, le MET ... cette démarche peut être réalisée pour une seule entreprise ou pour un zoning.

Si, aujourd'hui, les initiatives de ce genre sont encore marginales en Wallonie (MET, Centre hospitalier régional de Namur, Union des Villes et des Communes de Wallonie à Namur également), elles seront suivies prochainement par le plan de transport du site du Sart-Tilman à Liège, celui des Centres Hospitaliers Notre-Dame et Reine Fabiola à Charleroi, de l'hôpital de la Citadelle à Liège.

La même dynamique est appelée à se développer à l'avenir, à l'initiative de zonings entiers, en collaboration avec l'UWE et les cellules syndicales de mobilité... dans le cadre d'une démarche globale ou via des initiatives ponctuelles.

Contact : Pascal BLOCTEUR
MET - Direction générale des transports
Tél : 081 77 30 90
Courriel: pblocteur@met.wallonie.be



SOURCE – Provélo

Retrouver le plaisir du chemin de l'école, 45 établissements scolaires s'y appliquent

L'année 2003 a été une année clé pour le développement des plans de déplacement scolaires (PDS) avec, à la fois, la sortie d'un manuel méthodologique présentant la démarche, la tenue de la "Rencontre de la mobilité" en décembre à Jambes sur ce thème et le lancement de 9 PDS à travers la Wallonie.

Pour rappel, le PDS vise à améliorer les conditions d'accès, notamment la sécurité, aux écoles par tous les modes de déplacement. Pour y parvenir, il promeut tous les modes de transport alternatifs à la voiture en solo auprès du public scolaire (élèves, parents, professeurs...). Il privilégie une approche globale, dans l'esprit des PCM et des plans de transport d'entreprise, de l'ensemble des trajets domicile-école. Il se réalise en trois temps : un diagnostic, un plan d'actions et la mise en œuvre du plan.



vue – Aménagement piétonnier à Liège



Pour mettre en place les alternatives, le PDS propose un cadre et une méthode pour que se parlent et se concertent tous les acteurs concernés. Un PDS réunit plusieurs écoles d'un même territoire. Une commission est instituée dans chacune d'elles et un lieu de concertation inter-école est mis en place. Elle peut rassembler, outre les directeurs d'écoles, le CeM, des représentants de la police, du TEC et des associations locales. Au niveau de chaque école, des groupes de travail techniques rassemblent des professeurs, des élèves, des parents qui constituent les chevilles ouvrières du PDS.

La dynamique du PDS peut déboucher tant sur la mise en place de co-voiturage que sur l'organisation de rangs à pieds ou à vélo encadrés par des adultes, en passant par l'aménagement de trottoirs aux abords des écoles. Le décret "Transport et plans de déplacement scolaires", fraîchement adopté par le Parlement wallon, offre un soutien financier aux partenaires engagés dans un PDS. Il pérennise de la sorte la démarche en définissant les modalités de leur mise en œuvre.

Les neuf PDS pilotes lancés en septembre 2003 impliquent au total 45 écoles et sont, aujourd'hui, en fin de phase diagnostic. Ces écoles sont invitées à participer les 27 et 28 avril prochains aux journées de la mobilité scolaire. Le 27, différentes activités seront organisées au sein des écoles participantes, tandis que, le 28, élèves et parents sont conviés à se rassembler pour une après-midi qui se veut à la fois festive et instructive.

Contact : Pascal BLOCTEUR
MET – Direction générale des Transports
Tél : 081 77 30 90
pblocteur@met.wallonie.be

VUES – Le complexe éclusier de Lanaye
SOURCES – MET - D 434, Michel Brent



Et le transport de marchandises ?

Le mal-aimé de nos routes, de nos villes et de nos villages... qu'il s'agisse du transport à distance ou des livraisons en centre urbain... Son impact se traduit à de nombreux niveaux et des alternatives sont à l'étude, via la voie d'eau, le rail, les plate-formes multimodales...

Sans entrer dans le détail des différentes actions ni viser à l'exhaustivité, citons l'étude en cours du schéma de développement intégré des réseaux et terminaux de fret. Il constitue un document d'orientation qui positionne la Région wallonne par rapport à cette problématique. Le schéma logistique hennuyer vise la mise en place d'un centre de coordination. Pour désengorger les axes saturés "21 mesures transversales pour développer la voie d'eau en Wallonie", constituent un beau défi. Basées sur la concertation et la coordination entre les différentes administrations wallonnes, elles concernent les subsides, les infrastructures, l'information et la formation, la réglementation, nécessaires au développement de cette alternative à la route.

Enfin, des initiatives permettant de mieux gérer la problématique des marchandises au niveau local sont en cours. Elles concernent notamment la ville de Liège. Une étude portant sur la prise en compte des marchandises dans les PCM devrait débiter prochainement et déboucher sur un inventaire des bonnes pratiques...

Contact : Damien BORSU
MET – Direction générale des Transports
Tél. : 081 77 30 92
Courriel : dborsu@met.wallonie.be

Des budgets régionaux pour des réalisations en cohérence avec les outils de conception

Depuis l'année 2000, des crédits spéciaux appelés "crédits d'impulsion" sont alloués chaque année, pour soutenir financièrement des investissements communaux destinés à faciliter la réalisation des études de mobilité. Il s'agit de crédits complémentaires aux budgets ordinaires que sont le programme triennal de la Direction générale des Pouvoirs locaux ou de la Direction générale des routes et des autoroutes.

Par commune, la subvention est limitée à 150 000 € et couvre, au maximum, 75 % du coût des projets.

Jusqu'en septembre 2002, ces crédits avaient pour objectif d'inciter les communes à prendre des mesures en faveur du vélo. Ainsi, entre 2000 et 2002, 37 communes en ont bénéficié pour financer différents projets d'aménagements cyclables.

Pour la période 2003-2004, l'ensemble des crédits d'impulsion visait à aider et à inciter les communes à prendre des mesures d'aménagement favorisant la circulation des piétons sur les voiries communales. La subvention ne concernait que les communes qui étaient dans la phase de mise en œuvre de leur PCM ou concernées par l'élaboration d'un Plan de déplacement scolaire (PDS).

Un avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon est actuellement en cours de discussion qui fixe les modalités de financement de l'élaboration et de la mise en œuvre de Plans communaux de mobilité, mais également de Plans de déplacements scolaires pour le futur.

Contact : Valéry MATHIEU
MET – Direction générale des Transports
Tél. : 081 77 31 31
Courriel : vmathieu@met.wallonie.be

Des outils de gestion

La voiture partagée ("car sharing") en Wallonie, une idée mise en pratique

Dans le Cemaphore n°11, un article était consacré à la première station de voitures partagées, "car-sharing", inaugurée à Namur en mai 2002. Un peu moins de deux ans plus tard, force est de constater que l'idée fait son chemin avec l'ouverture de stations à Dinant, Louvain-la-Neuve et Liège.

Pour rappel, la voiture partagée est un système qui met à disposition de ses membres une série de véhicules, lesquels sont répartis sur différents sites de stationnement de la commune d'implantation. Chaque membre peut, quand il le souhaite, réserver le type de voiture dont il a besoin, et payer son utilisation selon la distance et la durée de la course.

Dans l'ensemble, le système rencontre déjà un beau succès, comme en témoignent les chiffres présentés ci-dessous.



	Namur	Louvain-la-Neuve	Liège	Dinant
Nombre de stations	4	1	3	1
Nombre d'inscrits en novembre 2003	174	96	58	6

	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre de communes ayant bénéficié d'un CI	12	14	11	22	En cours de sélection
Montant global alloué (€)	1 685 000	1 910 000	1 332 000	2 500 000	3 500 000

Seule la station de Dinant reste encore peu utilisée ce qui s'explique, entre autre, par la vocation plus touristique du système mis en place. Une réflexion est actuellement menée à Namur et à Liège pour ajouter une dimension sociale à ce projet. Une collaboration avec le Forem pourrait déboucher sur la mise à disposition de ces voitures aux demandeurs d'emplois sans moyens de locomotion pour se rendre à des entretiens d'embauche.

Contact : Taxistop
Tél. : 010 23 58 01
Courriel : informations@cambio.be
Site Internet : <http://www.cambio.be>

Des centrales de mobilité au service des habitants

Dans un même souci d'offrir un service de proximité aux citoyens en vue de faciliter leurs déplacements, deux centrales de mobilité ont vu le jour en Wallonie. La première, ouverte en 2002, couvre les territoires des communes de Oupeye, Bassenge et Visé tandis que la seconde, effective depuis septembre 2003, s'adresse aux habitants de la commune de Philippeville.

Dans les deux cas, il s'agit d'initiatives communales. Toutes deux s'intègrent dans une politique plus globale en adéquation avec les orientations de leur PCM. Leurs actions reposent sur un partenariat entre communes, région, sociétés de transport public, associations et partenaires sociaux.

Le rôle de ces centrales va plus loin que simplement informer les utilisateurs sur l'offre existante. En effet, elles visent également à augmenter l'offre de service à travers, notamment, la mise en place de services de bus à la demande, le développement du covoiturage, à gérer ces nouveaux services et à faire la promotion des modes de transport alternatifs à la voiture.

VUE – "Cambio" : Station-relais pour voitures partagées à Namur, à la "Porte de Fer"

SOURCE – MET - D 002



Ces centrales ont pu voir le jour grâce, notamment, au soutien financier de la direction générale des Transports du MET et, respectivement, de fonds européens pour la centrale de Philippeville et d'une subvention de la DGPL pour la centrale de la Basse Meuse.

Contacts :

- Centrale de Mobilité de la Basse-Meuse
Sabine Broers-Fraipont
Tél. : 04 240 43 82
Courriel : centraledemobilite@teledisnet.be
- Centrale de Mobilité de Philippeville
Murielle Magin
Courriel : mobi01.murielle@pi.be



VUE – L'apprentissage du vélo placé sous l'angle technique du sujet
SOURCE – Provélo

Un réseau de maisons des cyclistes pour développer la pratique du vélo au quotidien

Namur, Mons, Charleroi et Liège comptent aujourd'hui chacune leur maison des cyclistes. Celles-ci constituent des centres régionaux de promotion du vélo. Elles regroupent tant les acteurs privés que publics de ce secteur : le Gracq, ProVélo, l'Ecole wallonne des moniteurs de vélo-école, la Ligue des Familles, les Offices du Tourisme ...

Une maison des cyclistes, c'est, à la fois, un centre d'information, de services et de promotion pour le vélo, une base logistique pour les actions d'éducation au vélo, un centre de développement du tourisme local à vélo et le siège des associations cyclistes.

Les maisons des cyclistes en 2003 en quelques chiffres :

- 20 000 élèves formés à travers le vélo-éducation
- 1 900 locations de vélo
- 1 250 participants aux vélo-tours guidés

Le réseau des maisons des cyclistes ainsi constitué s'intègre dans une politique plus globale visant, entre autres, à redorer le blason des modes doux, et vient appuyer d'autres initiatives telles que les Plans communaux de mobilité, les Plans de déplacements scolaires et les Plans de transport d'entreprises.

Pour connaître les coordonnées des différentes maisons des cyclistes et leur programme d'activités, visitez le site <http://www.provelo.org/PresentationFr.htm>

Des fiches d'accessibilité multimodales au service du grand public

Lancée en 2000, la fiche d'accessibilité multimodale constitue un nouvel outil au service de la mobilité.

Pour rappel, il s'agit d'un document qui présente de manière synthétique toutes les informations nécessaires pour se rendre en un lieu déterminé par tous les moyens de transport disponibles. Toute organisation susceptible de recevoir des visiteurs extérieurs est conviée à élaborer une fiche d'accessibilité pour autant qu'il existe au moins une alternative valable à l'utilisation de la voiture pour rejoindre le site.

Le Service fiche d'accessibilité du MET a été mis en place pour venir en aide, gratuitement, aux organismes qui souhaitent réaliser leur propre fiche. Il distribue, sur simple demande, un guide méthodologique et des modèles de fiches prêts à l'emploi, et réalise les plans d'accès multimodaux. Il assure également une aide en ligne.

En novembre 2001, le Gouvernement wallon a décidé de réaliser systématiquement des fiches d'accessibilité multimodales pour tous les services de la Région wallonne de plus de 5 travailleurs, avec une priorité pour les implantations qui assurent une fonction de guichet. C'est ainsi qu'aujourd'hui plus de cent trente services de la Région disposent de leur fiche d'accessibilité. Ces fiches sont toutes téléchargeables en ligne à partir du portail wallon de la mobilité <http://www.mobilite.wallonie.be>, rubrique "FAM".

À ce niveau, chaque CeM a un rôle à jouer. Il peut, bien sûr, faire la promotion du concept mais également réaliser les fiches relatives aux différentes implantations de sa commune.

Contact : Olivier LEJEUNE
MET – Direction générale des Transports
Tél. : 081 77 31 24
Courriel : olejeune@met.wallonie.be



VIA LA GARE DE CHARLEROI – SUD

A. Pour aller jusqu'à la gare de Charleroi – Sud

EN TRAIN	aller	retour	aller	retour
Bruxelles-Sud	H14	H15	H12	H13
Mons	H16	H17	H14	H15
Namur	H18	H19	H16	H17
Liège	H20	H21	H18	H19
Charleroi	H22	H23	H20	H21

B. Pour aller de la gare au FOREM

EN BUS	aller	retour
13 Montigny/Traï / Montigny-sur-Sambre	13A	13B
14 QH / Châtelet / Charleroi-centre	14A	14B
25 Charleroi / Montigny-sur-Sambre	25A	25B

DIRECTEMENT JUSQU'AU FOREM

EN BUS	aller	retour
13 Montigny/Traï / Montigny-sur-Sambre	13A	13B
14 QH / Châtelet / Charleroi-centre	14A	14B
25 Charleroi / Montigny-sur-Sambre	25A	25B

Site wallon des Transports, de la Mobilité et de l'Énergie et le MET. 2003-2004

VUES – Le Centre de documentation et de diffusion en mobilité et visite de site organisée dans le cadre des activités du réseau des CeM
SOURCES – ICEDD et Transitec



Des cellules mobilité pour favoriser le dialogue et toucher tous les acteurs

La mobilité est une problématique complexe, aux multiples intervenants. Pour permettre une concertation et des actions coordonnées, diverses cellules mobilité ont été créées : au sein de L'Union des Villes et des Communes de Wallonie, de l'Union wallonne des Entreprises, des syndicats CSC et FGTB, des associations telles Inter-Environnement Wallonie et la Ligue des Familles.

Chacune, à son niveau, assure d'abord un service à ses membres : information, assistance, conseils, mais vise à inscrire son action en cohérence avec les autres initiatives de la Région, et bien sûr à développer des synergies à partir de ces différents relais.

Contact : Dominique van DUYSE
MET – Direction générale des Transports
Tél. : 081 77 31 02
Courriel : dvanduyse@met.wallonie.be

La semaine de la mobilité : événement phare, au carrefour de toutes les initiatives

Nous ne reviendrons pas, dans ce numéro, sur la semaine de la mobilité, qui a occupé les pages du Cemaphore de février dernier. Rappelons seulement qu'il s'agit d'une opportunité à saisir pour générer une dynamique au niveau local et sensibiliser la population, parfois dans une ambiance festive.

Contact : Ariane DUKERS
MET – Direction générale des Transports
Tél. : 081 77 31 33
Courriel : adukers@met.wallonie.be

Sans oublier bien sûr... une plate-forme et un réseau pour former, informer, échanger, dynamiser...

Une plate-forme d'information et un réseau au cœur de la mobilité wallonne ! En 2004, ils vont poursuivre leur mission d'information via le Cemaphore, la Cemathèque, le site Internet, mais aussi le contact personnalisé avec toute personne à la recherche d'un renseignement et l'organisation de groupes de travail sur des problématiques concrètes. En même temps, ils vont développer des partenariats avec les différents acteurs concernés par la mobilité au niveau local : administrations fédérale, régionale, communale, ainsi que les différentes associations concernées. Plus de concertation, plus de coordination, de dialogue, d'échange, pour plus d'efficacité dans l'action !

Quant au réseau, il reste chargé, en particulier, de la formation de base de conseiller en mobilité et de la formation continuée organisée à l'intention des CeM intéressés. De plus, il travaille à la mise en place des modalités et d'une procédure de valorisation de la formation pour les conseillers en mobilité communaux.

Et, pour accompagner ces différentes missions, le centre de documentation apporte son important fonds documentaire, ses dossiers, ses recherches, auxquels ses documentalistes apportent tout leur soin et leur énergie afin de répondre à chaque question posée.

Alors... ainsi armés, que de beaux projets vont pouvoir inscrire la Région wallonne, ses villes et ses villages à l'heure de la mobilité durable...



DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Conseils de lecture

Publications de la Direction générale des Transports

Comment prendre en compte le transport de marchandises quand on élabore et qu'on met en oeuvre un plan communal de mobilité, MET 2003.

Fiche d'accessibilité multimodale : guide méthodologique, MET 2003.

Outils pour réaliser un plan de déplacements scolaires, MET 2003.

Des range-vélos en complémentarité de l'offre des TEC - Guide méthodologique, MET 2003.

Geerts Alain et Gilmont Sylviane, Mobilité citoyenne : gérer ensemble les problèmes locaux de mobilité et de transport, MET 2002.

Plan communal de mobilité - Namur : une corbeille de propositions, Les Cahiers du MET - Intermodalité, 6, MET 2002.

de Thier Dominique, Saelens Samuël et Vermeiren Benoît, Guide pour la participation citoyenne dans les plans communaux de mobilité, MET 2001.

Mobilité : Liège prend le taureau par les cornes - Plan de déplacement et de stationnement de Liège, Les Cahiers du MET - Intermodalité, 5, MET 2001.

Pro Vélo, Code de bonne pratique des aménagements cyclables, Les Manuels du MET, MET 2000.

Virton : partager autrement l'espace public, Les Cahiers du MET - Intermodalité, 4, MET 2000.

Verviers : vouloir se déplacer autrement, Les Cahiers du MET - Intermodalité, 2, MET 1999.

Ces publications peuvent être obtenues en prêt auprès de votre centre de documentation.

Delphine ROSSOMME et Brigitte ERNON - Gestionnaires Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Courriel : centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
Site : <http://documentation.mobilite.wallonie.be>
Tél. : 081 77 31 25 - 081 77 31 32

Billet d'humour

VUE - "... pas toujours facile d'appréhender le changement d'hémisphère quand on est un digne fils de l'empire du soleil levant ! Mais bon, les anglais ont eux aussi leurs propres petits soucis et pourtant on n'en fait pas toute une histoire..."



mobilité
en wallonie
direction générale
des transports

L'AGENDA

Du réseau

- Le 27 mai prochain aura lieu la rencontre annuelle des CeM à l'Arsenal à Namur
Un courrier reprenant toutes les informations utiles sera adressé prochainement.
Infos : Brigitte Ernon
Tél. : 081 77 31 32
Courriel : bernon@met.wallonie.be

L'AGENDA

Hors réseau

En Belgique

- Le 24 avril 2004, "Retrouver le plaisir et la sécurité du chemin de l'école". Rencontre avec les parents et les enseignants, de 14h00 à 17h00, Complexe Acinapolis à Jambes
Infos et inscriptions :
UFAPEC, Tél. : 02 230 75 25,
Site : <http://www.ufapec.be>
FAPEO, Tél. : 02 527 25 70,
Site : <http://www.fapeo.be>
- Le 28 avril 2004, "Retrouver le plaisir du chemin de l'école", Journée d'animations avec et pour les enfants, de 14h30 à 17h00, au Complexe Acinapolis à Jambes
Infos : Tél. : 04 221 58 68

À l'étranger

- Du 4 au 6 mai 2004, "Concevoir et réaliser un espace public: du projet à la réalisation des rues et des places",
- Le 11 mai 2004, "Comment comprendre et aborder efficacement l'interface urbanisme-sécurité des déplacements",
- Les 3 et 4 juin 2004, "Repenser l'espace public en faveur du piéton : les perspectives",
- Les 8 et 9 juin 2004, " L'information multimodale ", à Paris (France)
Infos : Ecole nationale des Ponts et Chaussées
28, rue des Saints-Pères, F-75343 Paris cedex 07
Tél. : 33 (0)1 44 58 27 13, Fax : 33 (0)1 44 58 28 30
Courriel : rose@enpc.fr
Site : <http://pfe.enpc.fr>
- Du 5 au 7 mai 2004, 8ème Conférence européenne sur le management de la mobilité ECOMM, à Lyon (France)
Infos : <http://www.epomm.org> ou <http://www.grandlyon.org/ecommm>
Fax : 33 (0) 4 78 63 49 79
- Du 19 au 21 mai 2004, "Urban transport 2004", 10ème Conférence sur les transports urbains et l'environnement, à Dresde (Allemagne)
Infos: Wessex Institute of Technology
Tél. : 44 (0)238 029 3223. Fax : 44 (0)238 029 2853.
Courriel : wit@wessex.ac.uk
Site : <http://www.wessex.ac.uk>

Si vous n'êtes pas CeM et que vous souhaitez recevoir le Cemaphore, veuillez transmettre vos coordonnées à Bernadette Gany, coordinatrice du réseau, tél : 081 77 30 99
Personnes de contact :
Brigitte Ernon, tél : 081 77 31 32,
Muriel Mandiau, tél : 081 77 31 23
Fax : 081 77 38 22
MET-D311 - Direction des Etudes et de la Programmation
Boulevard du Nord, 8
B-5000 Namur
Courriel : reseau-cem@met.wallonie.be
Site : <http://cem.mobilite.wallonie.be>